

CD Seine-Saint-Denis

Action en faveur des enfants et adolescents

La cabane des 1000 premiers jours

Le problème

Les 1000 premiers jours sont une période déterminante pour le développement de l'enfant et sa santé tout au long de la vie. Cette période représente aussi un moment clé pour les parents, qui mobilisent de nombreuses ressources pour créer un nouvel équilibre familial.

En Seine-Saint-Denis, ces réajustements sont compliqués par des inégalités d'accès aux soins, à l'information et au soutien, mais aussi à la nature et à des espaces publics inclusifs, ce qui creuse les écarts dès la naissance.

Votre solution innovante

En installant la présence du service public au pied des immeubles en quartiers prioritaires, les Cabanes des 1000 premiers jours investissent l'espace public pour aller au plus près des familles, soutenir la parentalité dès la grossesse et favoriser l'éveil des jeunes enfants par une réappropriation active de la ville et de la nature.

Les objectifs

- Créer des lieux ressources pour la petite enfance, dans l'espace public
- Construire un réseau local d'acteurs du soutien à la parentalité
- Renforcer le pouvoir d'agir des familles, notamment celles éloignées des services médico-sociaux, en facilitant l'accès, les échanges et l'accompagnement.

L'histoire de votre action innovante

• Qui ?

Le Département dans le cadre de la politique nationale des 1000 premiers jours.

La programmation est coconstruite avec les associations locales, les professionnelles du champ social, mais aussi des acteurs du jeu et de la culture

• Pour qui ?

Les parents dès la grossesse et leurs enfants de 0 à 3 ans, avec une attention portée à celles et ceux qui n'ont pas facilement accès aux structures classiques de soin.

• Quoi ?

Le département propose une déclinaison inédite de la politique nationale des 1000 premiers jours, ancrée dans l'espace public. Il développe une logique d'"aller-vers" pour renforcer la présence de la PMI auprès des familles.

Les Cabanes, déployées en pied d'immeuble aux Lilas et à La Courneuve, proposent des ateliers ludiques - gratuits et sans inscription - pensés pour attirer les familles dans un cadre accueillant.

La programmation est coconstruite avec les associations locales, les professionnelles du champ social, mais aussi des acteurs du jeu et de la culture, dans une logique de croisement des expertises en santé, parentalité et accompagnement.

Cette dynamique partenariale vise à renforcer la cohésion territoriale et à inscrire durablement les familles dans un parcours de soin et d'accompagnement.

Ces temps, coanimés avec les professionnels de PMI, agissent comme leviers pour aborder ensuite des thématiques de santé et pour favoriser des dynamiques de soutien mutuel entre parents.

En créant des espaces extérieurs adaptés aux tout-petits, le dispositif favorise aussi l'accès des jeunes enfants et de leurs familles à l'espace public.

- **Quand ?**

L'expérimentation a débuté à l'été 2024, directement dans l'espace public. Depuis l'automne, la programmation est accueillie à l'intérieur par la PMI ou les structures municipales des villes. Pour s'ancrer dans l'espace public, des containers aménagés seront installés dans les espaces extérieurs d'ici la fin de l'été 2025, pour une durée de 2 ans.

Les moyens humains et financiers

- **Internes et externes**

Fonctionnement : coordination du projet (un ETP dédié au Département) ; appui technique coordonné par la Mission Espace Public du Département ; mobilisation des professionnelles de la PMI (2 demi-journées par semaine, par site) ; budget de prestations et de subventions dédiées aux associations (50 000€/an) par site ; stratégie d'information et de communication ; mobilisation ponctuelle des autres professionnelles du champ social à l'échelle départementale et municipale.

Investissement : aménagement et équipement de structures temporaires financés par le département (chariots 40 000€), (containers 200 000€) ; maintenance (entretien du mobilier 5000€/an).

- **Coût total, dont coût pour la collectivité**

375 000 € de dépenses totales, cofinancées par le Département pour 175 000 € et la DRIEETS (via le Haut-Commissariat à la lutte contre la pauvreté pour 100 000 € et le Pacte Local des Solidarités pour 100 000 €).

L'évaluation de l'innovation

- **Impact**

Depuis leur lancement, les Cabanes ont accueilli plus de 500 familles qui, pour beaucoup, ne se seraient pas déplacées dans une structure classique. Le dispositif pourra contribuer à un meilleur accès à l'information en santé et parentalité et à une orientation facilitée vers les structures de droit commun.

- **Potentiel de diffusion et de réplique**

L'ancrage des Cabanes dans l'espace public, leur format souple et leur gouvernance partenariale permettent une adaptation aux contextes locaux et facilitent leur déploiement dans d'autres communes. Le choix du container permet une installation mobile, ouvrant la voie à une extension à d'autres PMI après l'expérimentation sur deux sites.

- **Bilan, suivi, projet d'évolution**

Un suivi quantitatif (fréquentation) et qualitatif (observation, échanges informels) est assuré, avec un accompagnement mensuel par la direction de l'innovation du Département.

Les retours de terrain alimentent l'adaptation de la programmation, des stratégies de mobilisation et des partenariats locaux.

Pensées comme des terrains d'expérimentations, les Cabanes permettent aussi d'explorer de nouvelles pratiques de prévention, en lien avec l'évolution de l'offre des 100 centres de PMI du département.

Deux nouveaux projets 1000 premiers jours verront également le jour d'ici fin 2025.

3 Mots clés : Parentalité / Social / Proximité